



5. Schéma régional d'accessibilité PMR

a. Avancement des opérations

> LES PRINCIPES

- Un Schéma directeur d'accessibilité des transports régionaux de voyageurs (SDA) approuvé en décembre 2008, une concertation avec les associations représentatives des différents handicaps et des usagers,
- Objectif: la plus grande autonomie des personnes dans leurs déplacements
- Le choix de rendre accessible pour tous type de handicap, 19 gares et 17 haltes

> LE PERIMETRE CONCERNE

- RFF : rehausse des quais et franchissements des voies (ascenseurs, passages planchés, escaliers...)
- SNCF : confort d'attente, signalétique, bandes podotactiles, conformité des accès et des toilettes, aménagement de rampes...

> UNE POLITIQUE PARTICULIEREMENT VOLONTARISTE

- Une prise en charge à 50% des coûts des études et travaux par la Région Alsace
- 2 gares aménagées en moyenne par an,
- Un investissement à terme de 30 M€





5. Schéma régional d'accessibilité PMR

b. Vers un Agenda d'Accessibilité Programmée

> L'ETAT D'AVANCEMENT

- 80 % du périmètre RFF des haltes et gares sont accessibles.
- 100% du périmètre SNCF prévu accessible au 1er février 2015

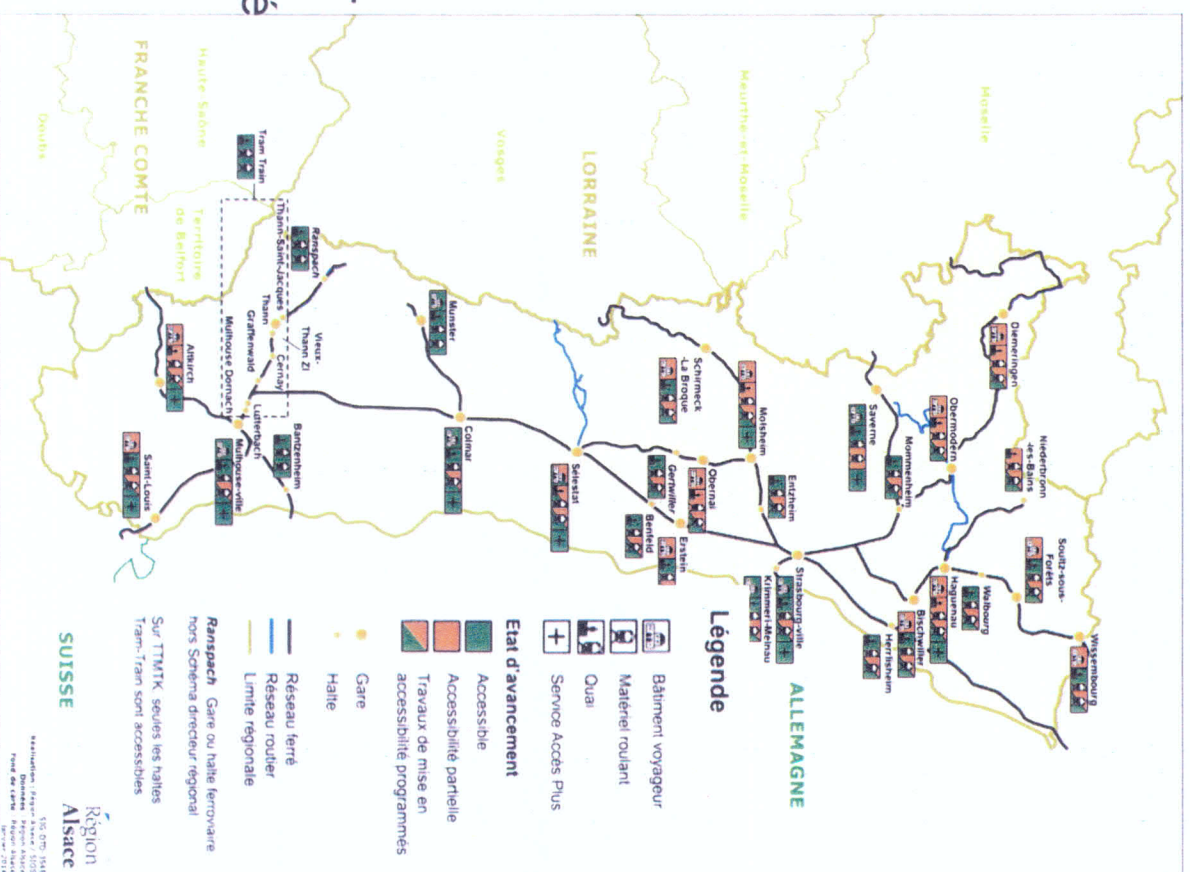
> LE GRAND PRIX « ACCESSIBILITE 2014 » POUR LA REGION ALSACE

- Remis par« Ville, Rail et Transports » à M. Antoine Herth le 13 mai 2014
- Récompense la Région Alsace qui est la plus avancée au plan national

> LA SUITE

- En cours d'études ou de travaux: Altkirch, Diemeringen, Haguenau, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obermodern, Obernai, Sélestat phase 2.
- La mise à jour du SDA en 2014 qui devient un Agenda d'Accessibilité Adapté (Ad'AP)

Etat d'avancement du Schéma Directeur d'Accessibilité
Accessibilité tous périmètres au 1er février 2014



Le prix « Accessibilité »

L'Alsace remporte cette année le titre de la **région la plus avancée** au plan national pour **l'accessibilité des gares inscrites à son Schéma Directeur**. Ce prix honore les actions qui consistent à rendre accessible, pour tout type de handicap, les infrastructures ferroviaires d'une région.

L'Alsace récompensée pour son fort engagement

La Région Alsace se distingue par le niveau de réalisation des objectifs qu'elle avait fixés en 2008 lors de l'adoption de son Schéma Directeur pour les Personnes à Mobilité Réduite (SDPMR), visant à rendre accessibles pour tout type de handicap :



© Stadler/Région Alsace

- **les 19 gares avec personnel du réseau TER Alsace,**
- **17 haltes fortement fréquentées ou neuves.**

Ces ambitions traduisent un **fort attachement** à l'égalité des offres : la Région Alsace privilégie en effet davantage **l'autonomie des personnes handicapées dans leurs déplacements** à des services nécessitant un processus de réservation plus contraignant.

Le rythme de réalisation des aménagements en Alsace est particulièrement soutenu. Au 1er janvier 2014, le **taux d'avancement en nombre de gares rendues accessibles** sur le périmètre Réseau Ferré de France (quais, franchissements des voies) a atteint les **80%**.

En moyenne, ce sont deux gares qui, grâce au bon respect du calendrier prévisionnel du SDPMR, sont aménagées chaque année. Les dernières gares ou haltes à rendre accessibles sont toutes en cours d'études voire de travaux, dans les communes d'Altkirch, Diemeringen, Haguenau, Molsheim, Niderbronn-les-Bains, Obermodern, Obernai, Sélestat phase 2. La première phase de travaux de la gare de Haguenau a débuté. **Au 1er février 2015, 100% du périmètre SNCF des haltes et gares** (stationnements, bâtiments, voyageurs...) devraient être au rendez-vous de l'accessibilité.

Cette rapidité de réalisation est due aux 50% **de participation financière alloués par la Région Alsace** pour les études et les travaux en partenariat avec l'Etat, le Feder, RFF et la SNCF, permettant ainsi de conclure les plans de financement. A terme, **30M€ auront été consacrés à ce programme d'investissement sans précédent.**

En téléchargement:

 [Télécharger le communiqué de presse en format PDF \(602 Ko\)](#)



Région Alsace
Maison de la Région
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex